

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 14 septembre 2020

### Présents

M. Jérôme BANSARD, Maire  
Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, 1<sup>ère</sup> Adjoint ;  
Mme Mélanie HERVE ; M. Samuel HAREL ;  
Mme Dominique CLERGET ; M. Alain GAYET ;  
M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN ; M. Marc CHAZELLE ;  
Mme Elisabeth SAUTY de CHALON ; M. Jean-Jacques CAMPION

### Absents excusés

M. Jean-François MOREL (donne pouvoir à Mme Dominique CLERGET)

\* \* \* \* \*

La séance est ouverte à 18 heures par M. Jérôme BANSARD, Maire de Beuvron-en-Auge, après qu'il ait été constaté que le quorum est atteint

### Le Conseil municipal

**Désigne** à l'unanimité Mme Dominique CLERGET comme secrétaire de séance

**Prend acte** que les séances du Conseil municipal auront lieu, dans la mesure du possible et sauf en cas d'urgence, tous les 2 mois, le premier ou le deuxième lundi, à 18 heures

**Adopte** à l'unanimité le projet de délibération autorisant la signature de l'avenant n° 1 à la convention RD 49/RD 49 D avec le Département

**Adopte** à l'unanimité le projet de délibération autorisant la signature de l'avenant n° 3 au marché conclu avec l'entreprise Mastellotto pour le réaménagement de la place Michel Vermughen, afin de reprendre la structure de la chaussée de la RD 49, rue des Haras

**Accepte** à l'unanimité le principe de l'engagement du devis de la société Kangourou, pour l'acquisition de petit équipement sur la place Michel Vermughen (marquages au sol, plots, poteaux indicateurs ...), sur la base d'un engagement de la dépense qui pourrait être d'environ 50% sur l'exercice 2020, le solde devant être engagé sur l'exercice 2021

**Prend acte** du retrait de l'ordre du jour du projet de délibération relatif à la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité

**Accepte** à l'unanimité le principe de signature d'un contrat portant sur les illuminations de Noël 2020, mais demande que d'autres devis que celui de l'entreprise LOIR soient étudiés

**Accepte** à l'unanimité le principe de l'engagement des devis pour réaliser des travaux dans certains chemins de la Commune : le devis de l'entreprise LAFOSSE étant élevé, il est décidé de réaliser en priorité en 2020 les chemins du Vieux-Bazin et de Villers (environ 1 200 €), les chemins du Mont-Goubert et du Calvaire devant être réalisés sur les crédits de l'exercice 2021. Le Conseil demande que les travaux sur d'autres chemins (notamment celui des Hauts-de-Clermont) soient évalués

**Adopte** à l'unanimité le projet de délibération autorisant la résiliation du bail de Mme Stéphanie BERNART et M. Gil DANTAS-LIMA, locataires de la Commune 8, Esplanade de Woolsey, au 30 novembre 2020. Une offre de location sera diffusée

**Adopte** à l'unanimité le projet de délibération portant composition de la Commission des impôts directs, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations. Sont désignés en tant que commissaires titulaires : M. Jérôme BANSARD; Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE; M. Jean-François MOREL; Mme Mélanie HERVE ; M. Samuel HAREL ; Mme Dominique CLERGET ; M. Alain GAYET ; M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN ; M. Marc CHAZELLE ; Mme Elisabeth SAUTY de CHALON ; M. Jean-Jacques CAMPION ; Mme Nathalie Cruchon. Sont désignés en tant que commissaires suppléants : M. Bernard LECOEUR ; M. Hubert BASTARD ; Mme Pascale HERMANN ; M. Charles Pierre DE LA BRIERE ; M. Jean-Michel RAVEL d'ESTIENNE ; M. Alain LECOMTE ; M. Jean-Louis BARRAS ; M. Gérard HELLEC ; M. Jérôme Sauty de CHALON

**Adopte** à l'unanimité le projet de délibération autorisant la cession de droit au bail au profit de M. Franck Marie pour un local situé dans la Halle de la place Michel Vermughen

**Adopte** à l'unanimité le projet de délibération relatif au changement du tableau électrique du restaurant Le Pavé d'Auge. Le Conseil municipal demande néanmoins qu'un second devis soit produit. M. Jérôme Bansard ne prend pas part au vote sur ce projet de délibération

**Entend** une communication de M. Jérôme BANSARD, qui fait le point sur les petits travaux restant à finaliser avant la réception des travaux de la place Michel Vermughen. Il précise à cette occasion que, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires, la date retenue pour son inauguration est arrêtée au 12 octobre, en présence de l'ancien Maire, Jean-Michel RAVEL d'ESTIENNE

**Entend** une communication de M. Jérôme BANSARD et débat sur les premières réflexions engagées pour le Budget 2021. 2 axes principaux seront à privilégier : la sécurité routière (cahier des charges à définir avec l'aide d'un cabinet expert, puis mises en concurrence) et la lutte contre l'incendie (pour se mettre en conformité avec les normes prévoyant un poteau d'incendie ou une réserve d'eau tous les 400 mètres; projet onéreux mais qui peut être financés par des subventions jusqu'à une hauteur maximale de 80%, cette dépense pouvant être réalisée par tranche sur 5 ans

**Accepte** à l'unanimité le principe de l'engagement d'un devis pour l'achat de bulbes (pour un montant de 382,65 €)

**Adopte** à l'unanimité le projet de délibération par lequel le Conseil municipal donne délégation au Maire dans certains domaines, conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des Collectivités territoriales

**Décide** de reporter à une séance ultérieure l'octroi d'une subvention au nouveau Comité des Fêtes, dans l'attente de la création effective de cette association

**Prend connaissance et débat** des questions diverses et informations suivantes :

- Visite de sécurité : réalisée et validée par la Préfecture
- Occupation de la place Michel Vermughen pendant l'été : le bilan mitigé car les règles définies par le Conseil municipal n'ont pas toujours été observées
- Assemblée générale de l'association ASPECT le 26 septembre à 17 heures ; les représentants du conseil municipal sont invités
- Rallye pédestre organisé par ASPECT à l'occasion des journées du patrimoine le 18 septembre à 14 heures 30
- Fête (organisée par M. Philippe DAVID) : prévue le 4 octobre, avec l'accord de la Mairie

La séance est levée à 20h00

Jérôme BANSARD

Maire de Beuvron-en-Auge